Communiqué
ville.montreal.qc.ca

Des nouvelles du conseil d'arrondissement

Les élus entérinent la demande de reconnaissance du paysage humanisé

Montréal, le 4 septembre 2014 – À la séance du conseil d'arrondissement du 2 septembre, les élus ont adopté une résolution portant sur la demande de reconnaissance du projet de paysage humanisé à L'Île-Bizard. Cette étape franchie, les instances décisionnelles de la Ville de Montréal et de l'agglomération de Montréal seront appelées dans le courant de l'automne à entériner la demande de reconnaissance. Une fois cela fait, celle-ci sera présentée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques. Cette demande de reconnaissance précédera l'obtention du statut de paysage humanisé en vertu de la *Loi sur la conservation du patrimoine naturel*.

Le projet de paysage humanisé est le fruit d'une initiative citoyenne et a été l'objet de deux consultations publiques. « C'est un projet que nous menons conjointement avec la Ville de Montréal, qui a identifié la partie ouest de l'île comme étant un milieu naturel à protéger et à mettre en valeur, a rappelé le maire Normand Marinacci. C'est un projet porteur pour l'ensemble de la population de Montréal, car il vise à préserver le caractère agricole de l'ouest de l'île. »

Si le projet de paysage humanisé franchit toutes les étapes avec succès, l'arrondissement deviendrait la première municipalité au Québec à obtenir le statut de paysage humanisé pour un milieu naturel.

Le rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement
Au cours de la soirée, le maire a fait le bilan de la situation financière de l'arrondissement du 1er septembre 2013 au 31 août 2014. Pour cette période, l'Arrondissement disposait d'un budget de 12 548 000 $ en provenance d'une dotation de 11 640 000 $ de la Ville de Montréal et de 908 400 $ de source locale. Un surplus de 172 000 $ a été enregistré à la fin de l'exercice financier.

Soutien à la communauté
Au cours de la séance du 2 septembre, des subventions totalisant 1 650 $ ont été accordées au cégep Gérald-Godin (200 $), à la Société patrimoine et histoire de l'île Bizard et Sainte-Geneviève (250 $), à l'école secondaire des Sources (500 $), au Club les Ami(e)s des Deux Rives (500 $) et à la citoyenne Tania Villamagna (200 $). Ce soutien est rendu possible grâce aux revenus tirés des tournois de golf de l'arrondissement. À noter à ce propos que la prochaine édition du Tournoi de golf du maire se tiendra le vendredi 3 octobre.

La séance du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard–Sainte-Geneviève du 2 septembre peut être visionnée sur YouTube.

- 30 -

Source :
Ville de Montréal
Arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève

Renseignements :
Linda Boutin
Chargé de communication
Tél. : 514 620-7344